

OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS

3ème inter-régional Foot en salle U13



CHALLENGE



PIRE SUR SEICHE



VERN SUR SEICHE

SAMEDI 13 FEVRIER 2010

à partir de 09h30



PROGRAMME



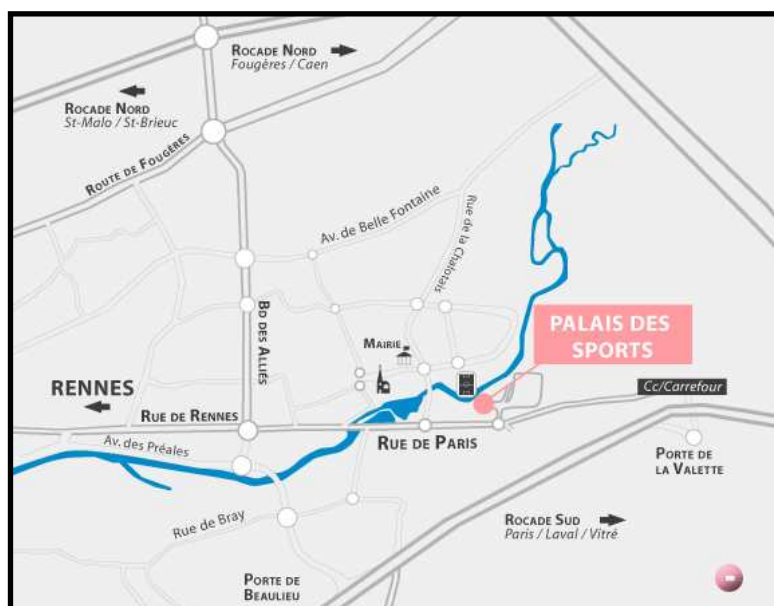
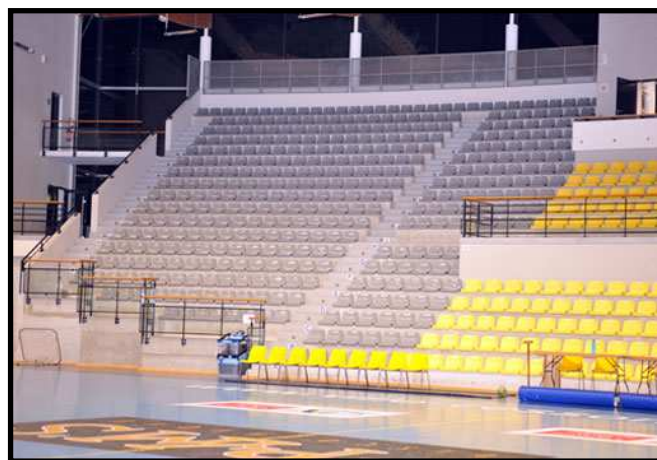
- 09h00 : Accueil des équipes
- 09h30 : Jonglages
- 10h00 : Début des matches de poules qualificatives
- 14h00 : Fin des matches de poules qualificatives
- 14h15 : Photo des équipes
- 14h30 : $\frac{1}{4}$ finale Ligue des champions et Europa Ligue
- 18h00 : Finale
- 18h15 : Remise des récompenses.

Restauration continue assurée sur place

Galettes-saucisses, pizzas, frites, crêpes, gâteaux, boissons, ...

Situation du palais des sports

Palais des sports - 3, allée de Champagné - 35510 CESSON-SEVIGNE



REGLEMENT GENERAL



1. RESPONSABILITE DU CLUB

L'Olympique Club Cessonnais décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenant aux membres d'un club participant.

Chaque équipe engage ses joueurs sous sa propre responsabilité, lesquels sont d'ailleurs obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Football.

Les joueurs doivent être obligatoirement assurés par leur club.

Chaque joueur devra être muni de sa licence ou à défaut de sa photocopie.

2. LE TERRAIN ET LES BUTS

La surface du terrain est en linoléum, et est équipé de buts de handball.

3. LA COMPOSITION ET LA TENUE DES EQUIPES

Chaque équipe est composée de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum.

Chaque équipe doit avoir un jeu de maillot numéroté.

Le port des protège-tibias est obligatoire et les joueurs utiliseront des chaussures de sport en salle (tennis).

4. LA DUREE

Tous les matches se dérouleront en une période de 8 minutes.

5. LE HORS-JEU

La règle du hors-jeu n'est pas appliquée.



6. LES REMPLACEMENTS

Le remplaçant peut entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie, à partir des endroits aménagés à cet effet et lorsque le remplacé est sorti du terrain. Le gardien de but ne peut être remplacé que lorsque le ballon n'est plus en jeu (arrêt du jeu)

7. LES FAUTES ET LES SANCTIONS

A- Tacle glissé interdit (on ne peut défendre qu'en position debout).

Sanction : coup-franc direct.

B- Charge à l'épaule et intervention brutale interdites.

Sanction : coup-franc direct.

C- Toucher le ballon après un coup de sifflet arbitral interdit et anti-jeu

Sanction : coup-franc direct.

D- Contestation sur une faute sanctionnée par les arbitres.



Sanction : l'adversaire avance le ballon de 3 mètres.

E- Faute grave dans la surface de réparation.

Sanction : Coup de pied de réparation

8. LE GARDIEN DE BUT

A- Toutes les remises en jeu (sortie de but, but) sont effectuées au pied sur un ballon arrêté au sol dans la surface de réparation.

B- Si le gardien de but joue le ballon à la main sur une passe volontaire du pied de l'un de ces partenaires ; coup-franc indirect à la limite de la surface de réparation.

C- Le gardien a 5 secondes maximum pour relancer sinon coup-franc indirect à la limite de la surface de réparation.

D- La relance au pied en volée ou $\frac{1}{2}$ volée est interdite sinon coup-franc indirect à la limite de la surface de réparation.

9. LES REMISES EN JEU

A- Pour toutes les remises en jeu, l'adversaire doit se tenir à 3 mètres du ballon.

B- Les remises en touche s'effectuent au pied à l'endroit de la sortie du ballon.

C- Sur un but encaissé : la remise en jeu se fait par un ballon au sol dans la surface de réparation.

D- Ballon heurtant le plafond : reprise du jeu par un ballon à terre .

10. LES QUALIFICATIONS ET DEROULEMENTS DU TOURNOI

A - Poules qualificatives

Il y aura 4 groupes de 4 équipes .

Les matches de poules débiteront à 10h00 (après la séance de jonglages)

Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les 1/4 de finale de la ligue des champions , les trois et quatrièmes pour les 1/4 de finale de l'Europa Ligue.

B - Ligue des champions et Europa Ligue

Les $\frac{1}{4}$ finale de la ligue des champions et de l'Europa Ligue débiteront à 14h30.

Nous aurons ensuite les demi-finales et les finales.

Les équipes éliminées en $\frac{1}{4}$ de finale effectueront un match de classement qui sera déterminé par le score réalisé au jonglage.

La coupe de la « ligue des champions » classera les équipes de la 1^{ère} à la 8^{ème} place, l'Europa Ligue de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.



C – Attribution des points :

La victoire	4 points
Le match nul avec buts	3 points
Le match nul sans but	2 points
La défaite	1 point
Forfait	0 point

D – En cas d'égalité :

A l'issue des matches de poules, les équipes à égalité de points seront départagées selon les critères suivants :

- Meilleur score aux jonglages (somme des 5 meilleurs scores de l'équipe)
- Goal-average particulier
- Goal-average général
- Meilleure attaque
- Série de 3 shoot-out (*)

A partir des ¼ de finale, une série de 3 shoot-out (*) départagera les équipes.

(*) Le joueur a 5 secondes pour aller marquer en partant du milieu de terrain. Il peut reprendre le ballon et tirer 2 fois dans la limite des 5 secondes. En cas d'égalité à l'issue de cette série, les joueurs continuent les tirs jusqu'à ce qu'une équipe totalise davantage de buts marqués, à égalité de tentatives.

11. LE CHRONOMETRAGE

Le temps de jeu sera géré par la table de marque

Le chronomètre pourra être arrêté **sur décision des arbitres** (joueur blessé, ballon dans les tribunes, anti-jeu répété, ...)

12. LES LITIGES

Le Comité organisateur est seul habilité à trancher tout litige lors du tournoi.

13. RECOMPENSES

Toutes les équipes et tous les joueurs seront récompensés.

Quatre trophées complémentaires seront mis en jeu lors du tournoi :

- Le meilleur buteur (jusqu'au ¼ de finale)
- Le meilleur joueur
- Le meilleur gardien
- L'équipe la plus Fair-Play

Les trois derniers trophées seront décernés par les dirigeants des équipes participantes

14. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au tournoi implique l'acceptation totale du présent règlement.

L'O.C.CESSON Football se réserve le droit d'y apporter d'éventuelles modifications ou les aménagements nécessaires au bon déroulement du tournoi.



LES GROUPES

GROUPE A	GROUPE B
<u>OC CESSON 3</u>	<u>ASPTT RENNES</u>
<u>VERN-SUR-SEICHE</u>	<u>THORIGNE-FOUILLARD</u>
<u>STADE RENNAIS</u>	<u>FC BRUZ</u>
<u>TA RENNES</u>	<u>ASPTT NANTES</u>

GROUPE C	GROUPE D
<u>OC CESSON 1</u>	<u>OC CESSON 2</u>
<u>PIRE SUR SEICHE</u>	<u>DOMLOUP</u>
<u>VITREENNE</u>	<u>US ST MALO</u>
<u>BETTON</u>	<u>LA CHAPELLE CINTRE</u>

HORAIRES DES JONGLAGES

Présence en tenue sur le terrain à :

9H30 : Oc Cesson 1 – Oc Cesson 2 – Oc Cesson 3 – Vern-Sur-Seiche – Stade Rennais – Ta Rennes – Piré-Sur-Seiche – Betton

9H45 : Asptt Rennes – Thorigné Fouillard – Bruz – Asptt Nantes – Domloup – US St Malo – La chapelle Cintré – Vitréenne

On additionnera les 5 meilleurs scores de l'équipe.

Chaque joueur aura 2 essais (uniquement s'il n'atteint pas 50 au premier essai). Seuls les contacts avec les pieds seront comptabilisés et le joueur arrêtera de jongler si le ballon tombe, sort de la zone ou est touché par une autre partie du corps que le pied. Ces résultats seront bien sûr tenus confidentiels par l'organisation.



HORAIRES DES MATCHES

<i>DEROULEMENT DES MATCHS</i>		
10h00	OC CESSON 3	VERN-SUR-SEICHE
10h10	ASPTT RENNES	THORIGNE-FOUILLARD
10h20	OC CESSON 1	PIRE SUR SEICHE
10h30	OC CESSON 2	DOMLOUP
10h40	STADE RENNAIS	TA RENNES
10h50	FC BRUZ	ASPTT NANTES
11h00	VITREENNE	BETTON
11h10	US ST MALO	LA CHAPELLE CINTRE
11h20	OC CESSON 3	STADE RENNAIS
11h30	ASPTT RENNES	FC BRUZ
11h40	OC CESSON 1	VITREENNE
11h50	OC CESSON 2	US ST MALO
12h00	VERN-SUR-SEICHE	TA RENNES
12h10	THORIGNE-FOUILLARD	ASPTT NANTES
12h20	PIRE SUR SEICHE	BETTON
12h30	DOMLOUP	LA CHAPELLE CINTRE
12h40	OC CESSON 3	TA RENNES
12h50	ASPTT RENNES	ASPTT NANTES
13h00	OC CESSON 1	BETTON
13h10	OC CESSON 2	LA CHAPELLE CINTRE
13h20	VERN-SUR-SEICHE	STADE RENNAIS
13h30	THORIGNE-FOUILLARD	FC BRUZ
13h40	PIRE SUR SEICHE	VITREENNE
13h50	DOMLOUP	US ST MALO

L'OC CESSON-SEVIGNE FOOTBALL vous souhaite un bon tournoi

O.C CESSON FOOTBALL
43, bd de Dézerseul
35510 CESSON-SEVIGNE
02.99.83.96.63